



**Pour en profiter :**  
se présenter, muni de la carte grise du véhicule, au kiosque de sortie du parking du Bassin du Centre, tous les jours de la semaine de 17h à 18h30. Règlement en liquide, chèque ou CB.



## Stationnement à Honfleur

### Abonnements à tarif réduit !

Grâce à la fusion des Communautés de communes, la Ville de Honfleur permet à tous les habitants de la CCPHB de bénéficier d'un tarif préférentiel pour le stationnement.

Plusieurs formules d'abonnement annuel sont possibles, selon le parking concerné :

- 10€/an pour le parking du Bassin de l'Est,
- 30€/an pour tous les stationnements en voirie,
- 60€/an pour le parking du Bassin du Centre.

## Collecte des encombrants

### Pour le Calvados : triplement des collectes, sur rendez-vous

Les encombrants sont ramassés tous les mois dans le secteur eurois de la CCPHB : le 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> jeudi du mois en fonction des Communes (s'inscrire 48h à l'avance au 02 32 56 62 56).

Dans les communes du Calvados, jusqu'à présent, la collecte s'effectue deux fois par an, et quatre fois à Honfleur.

**A partir de novembre 2018**, le nombre de ramassages sera triplé : ils s'effectueront **tous les mois** à Honfleur et **tous les deux mois** sur les autres communes. Pour en bénéficier l'**inscription par téléphone** sera nécessaire 48h à l'avance, en précisant l'adresse et les déchets à collecter.

Les dates de ramassage et le numéro vert seront prochainement disponibles sur le site [www.ccphb.fr](http://www.ccphb.fr)

Trois fois plus de service pour mieux répondre à vos besoins...



### Rappel :

- Les encombrants acceptés sont des déchets ménagers courants, trop volumineux pour être mis dans une poubelle ou transportés en voiture (mobilier, bois, ferraille, sommier, matelas, gros électroménager...).
- Les autres déchets (pneus, gravats, déchets vitrés, textiles, déchets verts et déchets toxiques comme les pots de peinture...) doivent être emmenés en déchetterie.

## Frelon asiatique

### Une subvention pour détruire les nids

**Piqûre potentiellement mortelle ! Ne surtout pas intervenir soi-même !**

Le frelon asiatique est une espèce invasive, dangereuse pour l'homme. S'attaquant aux abeilles et autres pollinisateurs, il est aussi nocif pour la biodiversité et pour l'agriculture.

**La destruction doit être effectuée par un professionnel.** Pour vous aider, la CCPHB apporte **une subvention de 20%** pour la destruction des nids, sur une facture maximum de 110€ par nid secondaire (soit jusqu'à 22€).

**Si vous repérez un nid secondaire :**

- Dans le Calvados : contactez votre Mairie. Un programme collectif (pilote par la « FREDON ») permet de bénéficier de subvention du Département (30%) en plus de celle de la CCPHB. Le solde est réparti entre la Commune et/ou le propriétaire.
- Dans l'Eure : contactez un professionnel certifié, puis remettez à votre Mairie une copie de la facture et un RIB ; la CCPHB vous remboursera directement.



## Taxe de séjour

### Une évolution nationale

Le tourisme est l'un des moteurs économiques de notre territoire. C'est une richesse, mais qui impose cependant à la Collectivité de s'organiser pour accueillir et gérer ces flux annuels de plusieurs millions de personnes.

Considérant légitime que les usagers participent au financement des services qu'ils utilisent, la CCPHB a institué la taxe de séjour sur son périmètre : cette taxe, payée par les touristes, sert à financer les actions de promotion touristique dont ils profitent directement. La taxe de séjour est réglée par les visiteurs aux établissements qui les hébergent, puis collectée par la CCPHB.

Le mode de calcul de cette taxe est cependant établi au niveau national. L'Assemblée Nationale y a récemment introduit plusieurs modifications, qui seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**La CCPHB organisera cet automne une réunion d'information** auprès des hébergeurs touristiques, afin d'expliquer la mise en œuvre pratique de ces nouvelles dispositions.



Gros plan sur ...

## Vos enfants, la jeunesse, notre priorité

En bref :

- Stationnement à Honfleur**
- Collecte des encombrants**
- Taxe de séjour**
- Frelon asiatique**

Edito

**Michel LAMARRE**  
Président  
de la Communauté  
de Communes du Pays  
de Honfleur-Beuzeville



Madame, Monsieur,  
Chers habitants du Pays de Honfleur-Beuzeville,  
La Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) est une réalité. Au-delà d'une simple entité administrative, votre Communauté de Communes est une réalité de territoire, et une réalité humaine au service de tous les habitants.

L'ensemble des élus et des agents de la CCPHB sont au travail pour organiser et faire évoluer les services qui vous sont nécessaires au quotidien, toujours au plus proche de vos besoins. Nous sommes à votre écoute.

Améliorer l'accueil de vos enfants en dehors du temps scolaire : l'harmonisation de notre compétence « Enfance-Jeunesse » prend toute son actualité avec la reprise de l'école. De même, la CCPHB apporte des aides à nos nombreuses associations sportives et culturelles, où nos jeunes ont la chance de trouver des sources d'épanouissement personnel.

Le quotidien, c'est aussi les déchets que nous produisons : là aussi, nous vous devons donc le meilleur service possible. Comme les habitants de l'Eure, les habitants du Calvados bénéficieront prochainement d'un service trois fois plus régulier, en triplant le nombre de collecte et en adoptant le même principe de fonctionnement. Notre fusion est résolument « gagnant-gagnant ».

Votre quotidien est aussi fait d'aléas et de risques. C'est pourquoi vos élus de la CCPHB ne se sont pas posés plus de questions pour décider de vous aider financièrement dans la destruction des nids de frelons asiatiques, véritable fléau pour la biodiversité, et dont la piqûre peut, certaines fois, être fatale à l'homme.

En cette période de rentrée scolaire, vos élus sont au travail. Nous vous le devons. Au travail pour harmoniser nos compétences « voirie » et « transport scolaire » dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Au travail pour construire les nouveaux projets qui dessineront l'avenir de notre territoire. Au travail pour vous assurer chaque jour des services publics toujours plus proches et plus efficaces.

Très sincèrement, nous ferons toujours le maximum pour rester proches et améliorer votre quotidien.

Gros plan sur ...



## L'accueil Enfance et Jeunesse



### Vos enfants : notre avenir, notre priorité

Parce que vos enfants sont notre avenir, la CCPHB a fait de l'Enfance et de la Jeunesse l'une de ses principales priorités :

- **Priorité politique**, en organisant dès 2018 les accueils à l'échelle de la Communauté ;
- **Priorité budgétaire**, en y consacrant près du tiers de son budget de fonctionnement, ce qui en fait le principal service sur le plan financier ;
- **Priorité territoriale**, en permettant à chaque parent de la CCPHB de bénéficier des services proposés sur l'ensemble de la Communauté, sans distinction de Commune de résidence.

80 agents se mobilisent chaque jour auprès des parents, avec un panel de services pour faciliter l'accueil des enfants :

- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)**,
- **accueils périscolaires** (« garderie ») avant et après l'école,
- **accueils extrascolaires** les mercredis et pendant les vacances,
- **accueil ados**.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le transfert de ces services à la CCPHB, qui jusqu'alors étaient gérés dans le Calvados par les Communes, a permis de :

- conforter les organisations jusqu'alors en place,
- renforcer les équipes d'animateurs et d'encadrants sur certains sites (2 recrutements et 4 plans de formation),
- proposer une offre plus souple aux parents, qui peuvent désormais inscrire librement leurs enfants dans n'importe lequel des accueils du territoire, en fonction de leur organisation personnelle.



Les visages de la CCPHB

- Marie-France Châron, Vice-Présidente Enfance-Jeunesse
- Elodie Delamare, Coordinatrice Enfance-Jeunesse
- Cédric Leconte, référent secteur « Calvados »
- Ludovic Leloup, référent secteur « Eure »



### A chaque âge sa solution

#### De 0 à 3 ans :

Les 2 Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Beuzeville et de Honfleur sont un lieu d'information, d'écoute et d'échange auprès des parents, des enfants et des assistants maternels.

- ➔ **Pour les parents et futurs parents** : informations sur les différents modes de garde des enfants, coordonnées et disponibilité des assistants maternels, accompagnement dans le rôle de « parent-employeur » (contrat de travail, tarifs, convention collective, aides financières).
- ➔ **Pour les enfants** : activités d'éveil et de socialisation, en présence de leur assistant maternel ou leur(s) parent(s).
- ➔ **Pour les assistants maternels** : accompagnement sur leur statut, leur pratique professionnelle, et leurs droits et obligations.



#### De 3 à 12 ans\* :

**En période scolaire** (à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30\*) :

##### ➔ Les jours de classe :

Avant et après la classe (hors temps « péri-éducatifs » assurés par les communes), 13 accueils « périscolaires » sont organisés, pour chaque école ou regroupement scolaire.

##### ➔ Le mercredi :

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, 234 places d'accueil « extra-scolaire » sont proposées sur 6 sites le mercredi.

#### Pendant les vacances (à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30\*) :

Par nécessité parfois pour les parents, par plaisir toujours pour les enfants, les 6 « accueils de loisirs » proposent 285 places pendant les petites vacances, et 649 pendant les grandes vacances.

\*Les âges et horaires peuvent légèrement varier selon les sites.

#### De 12 à 17 ans :

Deux accueils « jeunes » sont mis en place, à Beuzeville et Honfleur, pour recevoir les ados âgés de 12 à 17 ans.

40 places sont proposées les mercredis en période scolaire, 48 places pendant les petites vacances, 98 places pendant les grandes vacances.



Activité au RAM



Accueil extra-scolaire à Ablon

#### RENSEIGNEMENTS :

**L'Abord'âge** : 177 rue Pasteur 27210 Beuzeville  
02 32 42 77 10 - elodie.delamare@ccphb.fr

**Service Enfance et Jeunesse** :

18 rue des Corsaire 14600 Honfleur - 02 31 81 42 21

**Familles Rurales d'Ablon** :

Le Bourg 14600 Ablon - 02 31 98 74 53

**RAM de Beuzeville** : L'Abord'âge

177 Pasteur 27210 Beuzeville - 02 32 20 75 81

**RAM de Honfleur** : Maison des familles

Avenue du Canteloup 14600 Honfleur - 02 31 87 92 12



## En quelques chiffres :

- ➔ 80 agents à votre disposition
- ➔ 298 places les mercredis
- ➔ 333 places pour les petites vacances
- ➔ 747 places pour les grandes vacances
- ➔ 564 places en périscolaire
- ➔ 2 274 000€ de budget, dont :
  - 343 200€ de participations des familles
  - 500 280€ financés par la CAF, la MSA et le Département du Calvados



Escape game avec les ados



Accueil à La Rivière-St-Sauveur



## Nos ados en action

Responsabilisation, implication, travail collectif, esprit d'initiative : autant de valeurs fondamentales de la CCPHB qui imprègnent nos ados, devenus « acteurs de leur projet » et non pas simples « consommateurs d'un voyage ».

Pour financer leur séjour au Puy du Fou en octobre, 40 ados de tout le territoire, encadrés par 5 animateurs, réalisent une série d'actions pour collecter des fonds : bourses aux jouets et aux vêtements, ventes de boissons lors de concerts, de créations en terre cuite, lavage de voitures...

Fédérer son énergie pour assumer son projet : leur investissement personnel est la clef de la réussite !



## Nouvel accueil à La Rivière-St-Sauveur

#### Dès la rentrée pour les plus de 8 ans

Dès la rentrée de septembre, la CCPHB ouvrira au centre de La Rivière-St-Sauveur des places (très attendues !) pour les enfants de **plus de 8 ans le mercredi**. Ce sont ainsi 24 places pour les 3-6 ans et 24 places pour les 7-11/12 ans qui y seront proposées, dès le matin. Avec ce nouveau service de la CCPHB, les familles n'auront plus à répartir leurs enfants entre plusieurs centres selon leurs âges, et trouveront une solution pour le mercredi avec le retour de l'école sur 4 jours.

**Tous les habitants du territoire**, quelle que soit leur Commune de résidence, pourront en profiter. **Plus de simplicité, plus de proximité, plus de services pour vos enfants.**



Visite du jardin partagé avec JSF à Honfleur